

3/ Organisation des soins en psychiatrie générale

Le territoire français est découpé en secteurs géo démographiques d'environ 70 000 habitants, défini dans chaque région, sans référence à une population cible, à l'intérieur desquels une même équipe pluridisciplinaire assure les soins de prévention, de diagnostic, de traitement et de posture pour tous les malades concernés.

Principes d'organisation

- Accessibilité en terme géographique et de délais, par la diversification des lieux et des modes de prise en charge, dans une logique de proximité des soins
- Qualité des soins, sur la base d'une meilleure adéquation des prises en charge aux besoins des personnes
- Continuité et cohérence des prises en charge, reposant notamment sur un renforcement des coopérations entre établissements publics et privés, somatiques et psychiatriques, et des articulations avec la médecine de ville, le champ social et médico-social
- Soutien et implication des familles

Les différentes structures en psychiatrie générale

But: réinsérer la personne soignée dans la société et préserver au maximum leur autonomie

Centres hospitaliers: structures pouvant accueillir des personnes pour des courts, moyens ou longs séjours. Ils permettent aux patients de rester en contact permanent avec le personnel soignant, pouvant leur apporter une aide précieuse et une prise en charge rapide.

Centres extra-hospitaliers: permettent un accompagnement du patient en dehors du cadre hospitalier, qui peut être parfois un peu stressant pour le patient. Ces structures permettent une prise en charge à l'extérieur et ainsi peuvent aider le patient à une réinsertion (professionnelle, familiale...)